

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une rencontre régulière du comité de vigilance de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue dans les bureaux de la RIDT, le 9 décembre 2015 à 13:30 heures.

PRÉSENCES :

- | | |
|-------------------------|--|
| - M. Vianney Dumont | - Ville de Dégelis |
| - M. Maxime Groleau | - Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata |
| - M. Michel Grégoire | - Organisme de bassin versant du fleuve St-Jean |
| - M. Thomas Ruest Gagné | - MRC de Témiscouata |

ABSENT : M. Claude Gravel - résident du secteur du LET

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Maxime Groleau.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) LIEU D'ENFOUISSEMENT

a) Propriétés de la RIDT et construction du LET

Différents plans et vue aérienne sont montrées aux membres afin d'expliquer la situation géographique du LET et de visualiser les différents terrains appartenant à la RIDT.

Un rappel, est fait sur les différentes étapes suivies lors de la construction et sur le mode d'opération du LET.

b) Évolution du taux de remplissage

Maxime Groleau résume les informations statistiques en lien avec le LET.

On note une certaine stabilité dans les tonnages entrants et un détournement intéressant par le biais des différents services offerts aux citoyens.

La durée de vie utile du LET s'en trouve prolongée.

| Enfouissement | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 <i>début d'opération</i> |
|--|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| Total utilisation LET | 12 163 t | 12 899 t | 12 992 t | 12 783 t | 11 409 t | 13 918 t |
| <i>Volume résiduel total à la fin de l'année</i> | <i>449 329 m³</i> | <i>461 778 m³</i> | <i>474 226 m³</i> | <i>490 770 m³</i> | <i>502 444 m³</i> | <i>517 331 m³</i> |
| <i>Volume utilisé dans l'année</i> | <i>12 449 m³</i> | <i>12 448 m³</i> | <i>16 544 m³</i> | <i>11 674 m³</i> | <i>14 887 m³</i> | <i>15 625 m³</i> |
| <i>Durée de vie totale (estimation pondérée)</i> | <i>38 années</i> | <i>37 années</i> | <i>36 années</i> | <i>38 années</i> | <i>35 années</i> | <i>34 années</i> |
| <i>Années d'opérations faites</i> | <i>6 années</i> | <i>5 années</i> | <i>4 années</i> | <i>3 années</i> | <i>2 années</i> | <i>1 année</i> |
| <i>Durée de vie restante à la fin de l'année (estimation pondérée)</i> | <i>32 années</i> | <i>32 années</i> | <i>32 années</i> | <i>35 années</i> | <i>33 années</i> | <i>33 années</i> |
| <i>Taux de compaction incluant recouvrement</i> | <i>0.977 t/m³</i> | <i>1.036 t/m³</i> | <i>0.785 t/m³</i> | <i>1.095 t/m³</i> | <i>0.766 t/m³</i> | <i>0.891 t/m³</i> |

c) Travaux et entretien

La RIDT a procédé à différents travaux ou opérations depuis la dernière rencontre du comité de vigilance. Entre autres, on peut noter :

- Installation de filets anti-envol sur le pourtour de la cellule en opération
- Reprofilage de fossés
- Correction du drainage des eaux pluviales collectées à l'extérieur des zones d'enfouissement
- Nettoyage régulier du site et des abords

d) Suivi et surveillance par le MDDELCC

Les rapports annuels d'exploitation qui ont été transmis au MDDELCC pour l'année 2014 sont remis aux membres et Maxime Groleau en fait l'explication.

En mars 2015, la RIDT a reçu un avis de non-conformité du Ministère en lien avec différents aspects du suivi du REIMR, notamment sur les eaux de surface, les eaux souterraines et les biogaz. La réponse faite au Ministère a permis d'éclaircir ces points au vue des dépassements qui était déjà évalués avant la mise aux normes du LET en 2009 et du fait de la nature du terrain naturel.

Un suivi régulier et consciencieux est fait par la RIDT sur ces points. D'ailleurs, depuis le début des opérations en 2009, la RIDT a reçu seulement 2 avis de non-conformité en 7 années pour le LET. Les mesures nécessaires ont été prises dans tous les cas.

Dans un autre ordre d'idée, la RIDT dispose d'un permis fédéral spécifique pour permettre l'enfouissement de carcasses d'animaux de type « Matériel à risque spécifié ». Il permet notamment l'enfouissement de bovins qui ne peuvent pas être envoyés à l'équarrissage et n'est utilisé par la RIDT que lors d'incendie de ferme sur son territoire.

En février 2015, elle a ainsi reçu 74,82 tonnes de bovins provenant de l'incendie de la ferme PréPierre de Témiscouata-sur-le-Lac.

- 3) **VARIA**
Aucun point au varia.

- 4) **PROCHAINE RENCONTRE**
La prochaine rencontre aura lieu dans le courant de l'année 2016 et sera convoquée au moins deux semaines à l'avance.

- 5) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
Il est proposé par M. Michel Grégoire que l'assemblée soit et est levée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maxime Groleau, secrétaire du comité